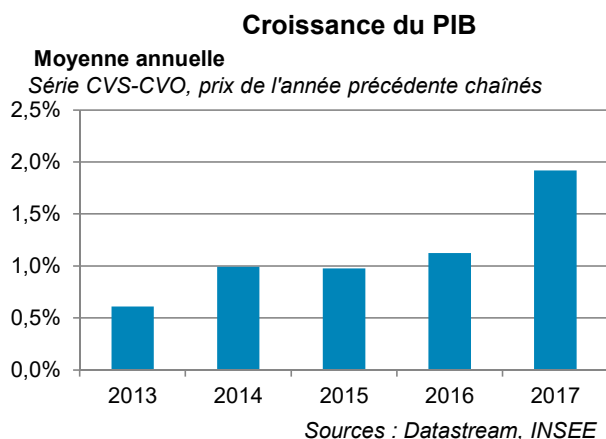


## La discordance entre une croissance retrouvée et la persistance du chômage de masse interpelle les politiques publiques nationales et territoriales

La croissance accélère mais les chiffres du chômage marquent une décrue fragile et modeste. Comment expliquer cette discordance inédite ? Deux explications structurelles ont déjà été soulignées : la démographie spécifique de la France et le recours organisationnel aux contrats courts. Deux autres doivent être mieux considérées : les inégalités territoriales de la croissance et le manque ou l'obsolescence de compétences. Ces facteurs doivent être mieux pris en compte pour dépasser l'inefficacité actuelle dans le traitement des différentes formes de sous-emploi.

Après avoir tardé à redémarrer, l'économie française a terminé l'année sur une bonne performance, à 1,9% en 2017 en moyenne annuelle après 1,1% en 2016 (graphique ci-dessous). En 2017, la croissance a accéléré : en glissement annuel, le taux de croissance du quatrième trimestre 2017 s'est élevé à 2,4%, contre 1,1% un an plus tôt. Elle est en phase avec celle de la zone euro, qui a atteint en 2017 sa meilleure performance depuis 2007, et apparaît robuste, même si le dernier indice de climat des affaires nourrit des interrogations sur le fait qu'elle aurait atteint un plateau.



Pour autant, l'évolution du chômage fait apparaître une décrue lente. Au 3<sup>e</sup> trimestre 2017, le taux de chômage au sens du BIT s'établissant à 9,7% de la population active, après une baisse de 0,3 point sur un an. L'ampleur du recul au 4<sup>e</sup> trimestre 2017 (-0,7 point) reste inexplicable et des corrections statistiques sont attendues au cours des prochaines semaines.

Selon les données de Pôle Emploi sur les demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois, la baisse a concerné surtout ceux inscrits en catégorie D et E (-96 000, après + 63 000 en 2016) et, dans une moindre mesure, ceux inscrits en catégorie A (-15 000, après -105 000 en 2016), tandis que le nombre de ceux inscrits en catégorie B et C a continué à augmenter.

Par ailleurs, le nombre d'abandons de recrutement par les entreprises faute de candidat, estimé par [Pôle Emploi](#), est en hausse. Sur les offres d'emploi du 1<sup>er</sup> trimestre 2017, il serait compris entre 200 000 et 330 000, dont 55% concerneraient des emplois durables (CDI ou contrats de plus de 6 mois). [La précédente enquête](#) faisait état d'un intervalle de 140 000 à 250 000 offres d'emploi non satisfaites au premier trimestre 2015. Ces chiffres expriment à la fois une conséquence de la baisse du chômage et un frein à une diminution plus rapide.

Face à ce phénomène de discordance économie - emploi, les explications conjoncturelles ne nous paraissent pas satisfaisantes. Autrement dit, il ne s'agit pas d'un simple retard de transmission de la croissance économique à la création d'emplois. Et il ne suffira pas d'attendre que la courroie fonctionne enfin, pour rattraper ce retard d'emploi.

## **L'essor démographique continue de creuser l'écart entre la situation française et son environnement européen**

Comme nos [analyses comparatives](#) l'ont illustré, l'Union Européenne abrite en son sein des trajectoires divergentes, en matière de croissance, d'évolution de la productivité, et de démographie. Nos analyses avaient clairement établi que la France était moyennement performante sur la croissance ; que cette performance, traduite en termes de création d'emplois, était grevée par son haut niveau de productivité ; et enfin que le dynamisme de sa démographie, entraînant une hausse constante de sa population active, achevait de décorrélérer sa croissance économique de sa situation de chômage de masse.

## **Le recours aux contrats courts, subventionnés par l'assurance chômage, déforme l'organisation de l'emploi**

Le recours structurel aux contrats courts structure désormais un grand nombre d'entreprises et de secteurs. Comme le souligne ce [billet de blog du CEP](#), depuis le début des années 2000, la part des CDD dans les embauches a ainsi fortement cru, passant de moins de 68% à près de 83% fin 2013. Le taux de recours à l'intérim reste autour des 3% sur la même période. Cette situation de « permittence » transforme la nature du chômage. Il n'enregistre plus une demande d'emploi, à satisfaire, mais une attente d'emploi, à indemniser : le prochain emploi du demandeur est connu, puisqu'il s'agit du précédent, simplement « suspendu » temporellement. Que cette forme d'organisation du travail coûte cher à l'assurance chômage est bien documenté ([de l'ordre de 5 à 8,5 milliards d'euros](#)). Le coût social de cet enfermement professionnel dans la précarité doit également être considéré. L'armée de réserve que mesure ce halo du chômage est une armée en souffrance, et n'est pas d'un grand renfort pour l'économie lorsqu'elle repart enfin dans un cycle de croissance.

## **La géographie inégale de la création d'emploi accroît ce différentiel**

Des analyses récentes ont actualisé les observations antérieures sur le mouvement de polarisation et de métropolisation de la croissance (voir par exemple cette [étude de France Stratégie](#) ou [ce travail de l'Insee](#)). En particulier, les grandes aires urbaines font preuve d'un grand dynamisme, ce qui va notamment de pair avec des niveaux d'inégalités et de pauvreté élevés dans ces zones. De plus, les départements ou zones d'emploi les plus créatrices d'emploi ne figurent pas parmi les zones de résorption prioritaire du chômage. L'exemple de l'Île-de-France est à cet égard éclairant : alors que la croissance du PIB y est plus dynamique que celle de l'ensemble de l'économie, [le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A a continué à augmenter en 2017](#). A contrario, le chômage baisse dans des zones pauvres en création d'emplois, de par l'érosion démographique de leur population active. Sans politique corrective, le chômage structurel sera durablement abondé par cette discordance géographique, dessinant des territoires de relégation économique, vidés progressivement d'activité, mais aussi de demande d'emplois ; et des territoires de tension, marqués conjointement par un dynamisme économique et une trop forte concentration de demande d'emploi. Dans les deux cas, cette tension se traduit aussi sur le marché immobilier (coût croissant du logement en zones métropolitaines, déclassement des actifs immobiliers en zones délaissées), et est facteur de détresse sociale. Or on sait par ailleurs que la mobilité géographique ne peut être une solution en la matière. En dessous d'un certain niveau de salaire, elle relève de l'illusion, et fragilise grandement ceux qui s'y prêtent, en raison des gains modestes et des coûts élevés pour les ménages pauvres au vu de leur niveau de qualification (voir par exemple [Jouffe et al., 2015](#) ; [Vignal, 2005](#) ;

[Chapple, 2001](#)). La mobilité géographique a des effets positifs essentiellement pour les plus diplômés parce que ceux-ci disposent des ressources nécessaires pour réussir leur « entrée en territoire » ([Sigaud, 2015](#)).

### **L'emploi se déforme au profit de compétences rares, et accélère le mouvement d'obsolescence des compétences des actifs**

Le phénomène d'obsolescence des compétences est inévitable en économie. La réapparition de postes non pourvus, dans des secteurs où la qualité de l'offre d'emploi n'est pour rien dans l'inappétence des postulants, en atteste. Or la tendance récente à l'accélération de la digitalisation de l'économie renforce probablement les processus d'obsolescence déjà existants (voir par exemple le [rapport sur les compétences et la digitalisation établi par le Conseil d'Orientation de l'Emploi](#)). Il touche ainsi aux compétences des actifs perdant leur poste, et contraints à identifier une reconversion plutôt qu'une recherche d'emploi classique. Mais il élève également une barrière dans l'accès à l'emploi de catégories de jeunes entrant sur le marché du travail : des formations se trouvent ainsi privées de débouchés, dans un curieux mouvement de fabrication de « diplômés non qualifiés » (ou plus exactement : qualifiés pour un emploi en voie de disparition).

### **Agir sur ces discordances structurelles suppose une exigence politique et des mobilisations adaptées**

Il n'existe aucun espoir sérieux de résorption naturelle, au fil de l'eau, de ces quatre discordances. Qui plus est, la première d'entre elles, la discordance démographique, n'opère par définition que sur des horizons longs, supérieurs à deux décennies.

Les efforts de la puissance publique et des acteurs sociaux doivent donc se concentrer sur les trois autres. Nous identifions trois politiques susceptibles d'amoinrir l'écart entre dynamisme économique retrouvé, et chômage de masse persistant.

Tout d'abord, il faut reconsidérer la territorialisation des politiques économiques. La France, qui avait su inventer la revitalisation de territoires à l'occasion des crises des charbonnages, puis de la sidérurgie, a totalement baissé les bras en la matière. On ne peut attendre du développement local qu'il soit spontanément situé là où les poches de relégation économique s'étendent ou apparaissent.

Ensuite, il doit être mis des freins économiques à l'abus de contrats courts (c'est-à-dire, à une organisation s'appuyant essentiellement et structurellement sur eux), sous forme d'une compensation économique à leur recours.

Enfin, notre pays doit engager la bataille de la formation et de l'éducation aux compétences et savoir-être de demain. Cette bataille est à engager sur au moins trois fronts : celui de l'éducation initiale et de l'apprentissage ; celui de la formation des actifs, à leur poste de travail ; enfin celui des reconversions professionnelles pour demandeurs d'emploi à compétences désormais périmées. Le cadre allégé des restructurations d'entreprises ne doit aboutir à aucun relâchement en la matière.